Baptêmes piscine
Ecole de plongée
Plongées exploration
Plongées épaves - Nitrox

CLUB SUBAQUATIQUE DE L'ILE DE Ré

LE NAUTILUS

Av. de Philippsburg 17410 Saint Martin de Ré

www.nautilus-plongee.com

PHOTO

Fiche d'inscription 2023-2024
Plongeur En Situation de Handicap (PESH)

NOM ……..…… Prénom ……..…….
Niveau acquis……..…… N° Licence ……..……
Né(e) le …… à …….
Téléphone mobile ……
Email ……@.....

☐ **Nouvelle Inscription** ou changement des coordonnées personnelles
Adresse ……
Code postal …… Ville …..……..
Téléphone fixe …….

			Récapitulatif
☐ Licence adulte	**46.00 €** *(reversée intégralement à la (FFESS)*	*Les licenciés FFESSM bénéficient du contrat d'assurance en responsabilité civile et en assistance juridique dans le monde entier quel que soit le lieu de pratique*	……€
☐ Licence jeune (- 16 ans)	**29.00 €** *(reversée intégralement à la (FFESS)*		……€
☐ Cotisation seule PESH adulte	**103.00 €** (*dont -20€ pris en charge Club*)		……€
☐ Cotisation seule PESH jeune	**83.00 €** (*dont -40€ pris en charge Club*)		……€

Je prépare une formation : Nombre de plongées à ce jour ……..

☐ Niveau PESH 0 – 6 mètres	**75 €**	*cours théoriques — carte CMAS* - Carnet de plongées	……€
☐ Niveau PESH 12 mètres	**75 €**	*Cours théoriques – carte CMAS*	……€

Pour les formations PESH 20 mètres et PESH 40 mètres, contacter le club pour plus d'information

chèque à l'ordre de : *CSIRé Nautilus* **Total** : ……€

Pour découvrir ou faire découvrir la pratique de la plongée sous-marine, en toute sécurité dans un milieu calme et tranquille, nous vous conseillons d'effectuer un baptême avant de vous décider à une formation au sein du club Le Nautilus Ile de Ré.
Un certificat médical de non contre-indication à la plongée, établi par un médecin, est obligatoire pour tout baptême.

Mises à part ces restrictions, imposées par le médecin qui délivre le certificat médical de non contre-indication du PESH, il n'y a pas de limitation particulière d'accueil, sauf pour les personnes en situation de handicap mental, cognitif ou psychique qui sont limités au « PESH 0- 6 m ».
Les Formations handiplongeurs sont dispensées par des moniteurs du club qualifiés EH1, EH2 ou MFEH1, à raison de 1 moniteur par élève. Le nombre de formations sera donc limité au nombre de moniteurs compétents disponibles.

Je prends une assurance complémentaire : non obligatoire, mais conseillée (voir document ci-joint)

☐ loisir 1 : ☐ loisir 2 : ☐ loisir 3 : voir tarif AXA ci-joint et chèque à l'ordre de : *AXA Cabinet LAFONT*

Je fournis un dossier complet par personne : obligatoire pour accéder à la piscine et aux plongées.

Fiche d'inscription + **copie** certificat médical (moins de 12 mois) **daté et signé par le médecin** (gardez en une copie) + règlements.

A déposer dans la boite aux lettres du club 3 Av de Philippsburg 17410 St Martin

Date…… Signature

Affilié à la **F**édération **F**rançaise d'**E**tudes et de **S**ports **S**ous-**M**arins n° 02170029
Agréé par le ministère du temps libre de la jeunesse et des sports n° 991766S
Déclaration en préfecture le 19.08.1968 sous le n°90/83817